



**CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R24-2021-293

PUBLIÉ LE 7 OCTOBRE 2021

# Sommaire

## **Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours /**

R24-2021-09-27-00015 - Arrêté portant composition de la commission académique d appel des sanctions disciplinaires des élèves (2 pages)

Page 3

Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours

R24-2021-09-27-00015

Arrêté portant composition de la commission  
académique d appel des sanctions disciplinaires  
des élèves

**RECTORAT DE L'ACADEMIE  
D'ORLEANS-TOURS**

**ARRETE**

portant composition de la commission académique d'appel  
des sanctions disciplinaires des élèves

La Rectrice de l'académie d'Orléans-Tours  
Chancelière des universités

**VU** l'article R. 511- 49 du code de l'éducation, relatif aux conditions de saisine de la commission académique d'appel des sanctions disciplinaires ;

**VU** l'article D. 511- 51 du code de l'éducation, relatif à la composition de la commission académique d'appel des sanctions disciplinaires.

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La commission académique d'appel des sanctions disciplinaires de l'académie d'Orléans-Tours est présidée par la rectrice ou son représentant.

**ARTICLE 2** : Sont nommés à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour deux ans en qualité de membres de cette commission :

Inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale:

- titulaire : Madame Sandrine LAIR, inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale du Loir-et-Cher ;

- suppléant : Monsieur Jean-Pierre OBELLIANNE, inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre ;

Chefs d'établissement :

- titulaire : Monsieur Orlando LOUREIRO, proviseur du lycée François Villon à Beaugency ;

- suppléant : Monsieur Philippe MAUGUIN, proviseur du lycée Jacques Monod à Saint-Jean-de-Braye ;

Professeurs :

- titulaire : Madame Sophie COLLIN, professeure au collège Charles Rivière à Olivet ;

- suppléant : Monsieur Sylvain BOOS, professeur au lycée Charles Péguy à Orléans ;

Parents d'élèves :

- titulaires : Madame Martine RICO, représentante de la Fédération des Conseils des Parents d'élèves des Ecoles Publiques ;

- Madame Alexandrine BLAVET, représentante de la Fédération des parents d'Elèves de l'Enseignement Public ;

- suppléant : Monsieur Arnaud TERLAIN, représentant de la Fédération des Conseils des Parents d'élèves des Ecoles publiques ;

ARTICLE 3 : La secrétaire générale de l'académie d'Orléans-Tours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 27 septembre 2021  
La rectrice de l'académie d'Orléans-Tours  
Signé : Katia BÉGUIN